

L'UNION.

VENDREDI
8 NOVEMBRE 2019

ANNONCES AD Enquêtes



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER 7 AÉROGÉNÉRATEURS ET 3 POSTES DE LIVRAISON SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PRINGY PRÉSENTÉE PAR LA SARL SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN DE PRINGY

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du jeudi 28 novembre 2019 à compter de 16 h au lundi 6 janvier 2020 inclus, jusqu'à 12 h, par arrêté préfectoral n° 2019-EP-148-IC du 24 octobre 2019 sur la demande présentée la SARL Société d'Exploitation du Parc Éolien de Pringy - 97, allée Alexandre Borodine, Immeuble Cèdre 3 - 69900 Saint-Priest, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter 7 aérogénérateurs et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de Pringy.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant notamment, un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant et une étude d'impact relative à cette requête et consigner ses observations et propositions sur le registre déposé en Mairie de Pringy, aux heures habituelles d'ouverture au public ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-eepr-lcp@marne.gouv.fr.

Monsieur Patrick Schneider, commandant de police en retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la décision n° E18000141/51 du 1^{er} octobre 2018 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, élègera afin

de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- Jeudi 28 novembre 2019 à la Mairie de Pringy, de 15 h à 18 h ;
- Samedi 7 décembre 2019 à la Mairie de Pringy, de 9 h à 12 h ;
- Mercredi 11 décembre 2019 à la Mairie de Pringy, de 14 h à 17 h ;
- Jeudi 19 décembre 2019 à la Mairie de Pringy, de 15 h à 18 h ;
- Lundi 6 janvier 2020 à la Mairie de Pringy, de 9 h à 12 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la direction départementale des territoires de la Marne - service environnement ou en Mairies d'Ablancourt, Aulnay L'âtre, Blacy, Cheppes-le-Prairie, Coole, Coupetz, Couvrot, Dommartin-Létrée, Drouilly, Faux-Vésigneul, Giannes, Huiron, La Chaussée-sur-Marne, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Omev, Pigny, Pringy, Saint-Amand-sur-Fion, Saint-Martin-aux-Champs, Sompuis, Songy, Soudé, Soulanges, Togy-aux-Bœufs, et Vitry-la-Ville et consultables sur le site internet des services de l'État dans la Marne (www.marne.gouv.fr) pendant un an.

Le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. GAUTHIER, par mail à l'adresse

« jeremy.gauthier@siemensgamesa.com » ou par voie postale à SARL Société d'Exploitation du Parc Éolien de Pringy, ou à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse

« ddt-eepr-lcp@marne.gouv.fr »,

ou par voie postale à DDT 51 - Service Environnement, Eau et Préservation des Ressources - Cellule procédures environnementales - 40, boulevard Anatole France - CS 80554 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne, le 24/10/2019.

Pour le préfet et par délégation,
Le chef de la cellule procédures
environnementales,
Signé : Vincent ROGER

1481286900



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MARNE

Direction Départementale des Territoires
Service Environnement, Eau,
Préservation des Ressources

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER 7 AÉROGÉNÉRATEURS ET 3 POSTES DE LIVRAISON SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PRINGY

présentée par la SARL Société
d'Exploitation du Parc Éolien de
Pringy

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du jeudi 28 novembre 2019 à compter de 16 h 00 au lundi 6 janvier 2020 inclus, jusqu'à 12 h 00, par arrêté préfectoral n° 2019-EP-148-IC du 24 octobre 2019 sur la demande présentée la SARL Société d'Exploitation du Parc Éolien de Pringy, 97 Allée Alexandre Borodine, Immeuble Cèdre 3, 69900 SAINT-PIREST, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter 7 aérogénérateurs et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de Pringy.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant notamment, un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant et une étude d'impact relative à cette requête et consigner ses observations et propositions sur le registre déposé en mairie de Pringy, aux heures habituelles d'ouverture au public ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-eepr-lcp@marne.gouv.fr.

Monsieur Patrick Schneider, commandant de police en retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la décision n° E18000141/51 du 1^{er} octobre 2018 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, élègera afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- Jeudi 28 novembre 2019 à la mairie de Pringy, de 15 h 00 à 18 h 00,
- samedi 7 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 11 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 14 h 00 à 17 h 00,
- jeudi 19 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 15 h 00 à 18 h 00,
- lundi 6 janvier 2020 à la mairie de Pringy, de 9 h 00 à 12 h 00.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la direction départementale des territoires de la Marne - service environnement ou en mairies d'Ablancourt, Aulnay L'âtre, Blacy, Cheppes-le-Prairie, Coole, Coupetz, Couvrot, Dommartin-Létrée, Drouilly, Faux-Vésigneul, Giannes, Huiron, La Chaussée-sur-Marne, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Omev, Pigny, Pringy, Saint-Amand-sur-Fion, Saint-Martin-aux-Champs, Sompuis, Songy, Soudé, Soulanges, Togy-aux-Bœufs, et Vitry-la-Ville et consultables sur le site internet des services de l'État dans la Marne (www.marne.gouv.fr) pendant un an.

Le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. GAUTHIER, par mail à l'adresse « [JEREMY.GAUTHIER@siemensgamesa.com](mailto:jeremy.gauthier@siemensgamesa.com) » ou par voie postale à SARL Société d'Exploitation du Parc Éolien de Pringy, ou à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse « ddt-eepr-lcp@marne.gouv.fr », ou par voie postale à DDT 51 - Service Environnement, Eau et Préservation des Ressources - Cellule procédures environnementales - 40 boulevard Anatole France - CS 80554 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne, le 24/10/2019

Pour le préfet et par délégation,
Le chef de la cellule procédures
environnementales

signé : Vincent ROGER

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

Vie juridique des sociétés
Créations/Constitutions
Par ASSP du 26/10/2019, il a été constitué une SAS dénommée TRBO.

SARL S.C.I. LOIR
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 625 euros

Il résulte du PV d'AG.E du 18/11/19 que les associés ont décidé de transférer à compter du 18/11/19 le siège social de :

KAM CARROSSERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €

Aux termes des décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 17 novembre 2019 : Les associés décident :

En conséquence, l'article 2 « Objet » des statuts a été modifié comme suit :

Nouvelle mention : « La Société a pour objet : l'activité de réparation, de remplacement et d'équipement d'éléments du châssis et de la carrosserie des véhicules à moteur.

Pour avis
francemarchés.com

ACL SECURITE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 euros

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/11/2019 il a été décidé la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour.

Nouvelles mentions : Gérance HABBAN Saïd, associé, demeurant 10, Allée Edgard Degas 51100 Reims

COLLECTIVE DE LOGEMENT DES MARCS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €

Par DAU du 27/11/2019, l'associé unique, DISTILLERIE JEAN GOYARD, SA au capital de 1.300.000 €, siège social 82, rue René Leduc

SARL BUSINESS
Société à responsabilité limitée
au capital de 35.000 €

Par délibération du 15 novembre 2019, la société DRANIER'S FINANCIER, Société par Actions Simplifiée au capital de 64.500 €, ayant son siège social 8, rue de la Surnigière

Pour avis
francemarchés.com

SAS MORAMPONT
MARECHALERIE
SAS au capital de 1.000,00 €

Par délibération de l'AG.E en date du 22/11/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et es mises en liquidation amiable à compter du 30/11/2019, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Romuald BAILL - 15, rue de l'Eglise - 51200 Saint-Omer, et fut le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

ANNONCES ADMINISTRATIVES



AVIS D'ENQUÊTE

Définition des périmètres de protection du captage d'eau potable situé sur la commune de Jussecourt-Minecourt

AVIS D'ENQUÊTE

Le dossier de définition des périmètres de protection du captage d'eau potable situé sur la commune de Jussecourt-Minecourt, sera soumis à une enquête publique

Un dossier d'enquête sera déposé à la Mairie de Jussecourt-Minecourt du 25 novembre 2019 au 13 décembre 2019 inclus

Les observations sur l'utilité publique des projets et les conséquences des études à imposer ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante :

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la direction départementale des territoires de la Marne - service environ-

ACHAT
Immobiler

URGENT RECHERCHE CAMPING CAR ancien, intégral, 19 à 30.000 € en cash sans apport de l'acheteur

Immobiler

MAISON COUP DE COEUR DE 145m² entièrement rénovée, dans un village charmant, à 25 min. de REIMS

Forêts et Agriculture

safer
A VENDRE MARDEUIL EPERNAY

Automobile

ACHAT CASH ET PAYSÉ COMPTANT

ACHAT CASH ET PAYSÉ COMPTANT

AVENIR - F4T 001

AVENIR - F4T 002

AVENIR - F4T 003

RECHERCHE DANS LA MARNE

LOCALS PROFESSIONNELS

LOCATIONS

nement ou en Mairie d'Abban-court, Aulnay, L'Arlu, Blacy, Champus-la-Prêtre, Cocle, Couppez, Courvois, Dommarin-Laître, Drouilly, Faux-Vaigrieux, Giannes, Halvire, La Chaux-sur-Marne, Lelay-sur-Marne, Malhonnay-Champagne, Omey, Pargy, Prigny, Saint-Amand-sur-Rou, Saint-Mar-tin-sur-Champs, Sorbais, Soudry, Boudry, Boulanges, Togny-sec, Bouilly, et Vitry-le-Vallé et consultée sur le site Internet des services de l'Etat dans la Marne (www.mame.gouv.fr) pendant un an.

Le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. GAUTHIER, par mail à l'adresse a.gauthier@mame.gouv.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIC RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER 7 AÉROGÉNÉRATEURS ET 3 POSTES DE LIVRAISON SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PRINGY

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du jeudi 28 novembre 2019 à compter de 15 h au lundi 6 janvier 2020 inclus, jusqu'à 12 h, par arrêté préfectoral n° 2019-EP-448-IC du 24 octobre 2019 sur la demande présentée la SARL Société d'Exploitation du Parc Eolien de Prigny - 87, allée Alexandre Boredras, immeuble C&C 3 - 88000 Saint-Privat, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter 7 aérogénérateurs et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de Prigny.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant notamment un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant et une étude d'impact relative à cette requête et transmettre ses observations et propositions sur le registre déposé en mairie de Prigny, aux heures habituelles d'ouverture au public par voie électronique à l'adresse suivante : dd-eseip-ls@mame.gouv.fr

Monsieur Patrick Schneider, commandant de police, en qualité de commissaire-enquêteur par la délibération n° E1900014181 du 15 octobre 2019 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, siège afin de recueillir les observations éventuelles des intéressés :

- Jeudi 28 novembre 2019 à la Mairie de Prigny, de 9 h à 12 h ;

- Samedi 7 décembre 2019 à la Mairie de Prigny, de 9 h à 12 h ;

- Mercredi 11 décembre 2019 à la Mairie de Prigny, de 14 h à 17 h ;

- Jeudi 18 décembre 2019 à la Mairie de Prigny, de 15 h à 18 h ;

- Lundi 8 janvier 2020 à la Mairie de Prigny, de 9 h à 12 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la direction départementale des territoires de la Marne - service environ-

10. RECHERCHE TOUTES MOBYLETTES, VESPA ET SOLEX tout et nouveau état, faire offre, me déplace.